



## Bulletin d'affiliation

AHK debelux vous souhaite la bienvenue en tant que nouveau membre !  
Afin de gérer correctement vos données, nous vous demandons de remplir le formulaire ci-dessous.

### Informations générales

Société : \_\_\_\_\_

Adresse / boîte postale : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_ N° TVA : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Site web : \_\_\_\_\_

Activité - \*NACE-Code (Online-tableau) : \_\_\_\_\_

*\* veuillez vérifier votre code NACE en utilisant le lien*

### Coordonnées de(s) contact(s)

1. Interlocuteur.trice principal.e pour l'affiliation à l'AHK debelux :

Nom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

2. Données de facturation digitale :

Nom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

3. Directeur.trice général.e (CEO)

Nom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

4. Autre(s) personne(s) de contact pour les invitations à nos événements/Newsletter\* etc.

Nom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

*\* Ces abonnements peuvent être annulés à tout moment.*

Cotisation annuelle - Le montant de la cotisation est déterminé par l'Assemblée Générale de l'AHK debelux et dépend du nombre d'employés. (Cochez la case correspondante ):

- |   |               |           |
|---|---------------|-----------|
| <input type="checkbox"/> 1 - 10 employé.e(s)    | (catégorie A) | EUR 336,- |
| <input type="checkbox"/> 11 - 49 employés       | (catégorie B) | EUR 424,- |
| <input type="checkbox"/> 50 - 299 employés      | (catégorie C) | EUR 492,- |
| <input type="checkbox"/> 300 et plus d'employés | (catégorie D) | EUR 642,- |
| <input type="checkbox"/> Affiliation « combi »  | (catégorie S) | EUR 957,- |

Nous déclarons par la suivante, notre adhésion à la chambre de commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande, ci-après dénommée AHK debelux, et nous nous engageons à payer une cotisation de \_\_\_\_\_ EUR.

**Si vos conditions pertinentes pour la détermination de la cotisation annuelle changent (nombre d'employés, annulation de contrat de service), vous êtes tenus d'en informer AHK debelux au plus vite.**

**Facturation** - les factures seront envoyées par voie digitale (format PDF) et doivent être réglées sur l'un des comptes bancaires ci-dessous:

**BNP Paribas Fortis**  
IBAN BE 14 2100 8417 0083  
BIC GEBABEBB

### Services/Activités dont vous souhaitez bénéficier :

<input type="checkbox"/> Service marketing, étude de marché, recherche de partenaires commerciaux	<input type="checkbox"/> Administration salariale : <input type="checkbox"/> DE <input type="checkbox"/> BE <input type="checkbox"/> LU
<input type="checkbox"/> Événements, réseautage	<input type="checkbox"/> Recherche de personnel : <input type="checkbox"/> DE <input type="checkbox"/> BE <input type="checkbox"/> LU
<input type="checkbox"/> Service TVA DE BE LU	<input type="checkbox"/> Domiciliation, création d'entreprise en Allemagne
<input type="checkbox"/> Conseil juridique	<input type="checkbox"/> Autres :
<input type="checkbox"/> Conseil environnement & emballages	

### AHK debelux-Affiliation « Combi »

Si vous souhaitez une affiliation *combinée*, nous vous prions de fournir les informations suivantes sur la société affiliée :

Adresse de la société mère ou de la filiale :

\_\_\_\_\_

1. Interlocuteur.trice principal.e :

Nom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

2. Autre(s) personne(s) de contact pour les invitations à nos événements/Newsletter\* etc.

Nom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

### Condition de désaffiliation

L'affiliation est fixée pour une période de 12 mois à partir de la date de signature.

Elle est prolongée automatiquement pour une période supplémentaire de 12 mois, à moins qu'elle n'expire prématurément pour les raisons énoncées à l'article 3. i)\* des statuts.

La désaffiliation peut être déclarée au plus tôt après les 12 premiers mois et doit être notifiée à la direction par lettre recommandée adressée au siège de la chambre le premier jour du mois précédant le mois de l'affiliation (Art. 3 j.).

Le droit de désaffiliation sans préavis pour motif justifié reste inchangé.

Toute désaffiliation doit être sous forme d'écrit pour être effective et doit être adressée à AHK debelux.

La date de réception de l'avis de désaffiliation est déterminante pour le respect du délai.

L'affiliation est indépendante de la conclusion d'un contrat de service avec AHK debelux.

\* Statuts de la Chambre de commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande, AHK debelux \* Art. 3.i) La qualité de membre s'éteint par la démission, l'exclusion ou le décès d'un membre ; pour les personnes morales, elle s'éteint par leur liquidation ou l'ouverture d'une procédure d'insolvabilité.

## Protection des données personnelles

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier électronique par l'AHK debelux, sur une version Cloud sécurisée, dans le system de gestion des données SuperOffice, afin de traiter votre inscription auprès de la Chambre de commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande et de pouvoir effectuer tous les traitements nécessaires à l'administration des adhésions décrits ci-dessous :

- Gérer et promouvoir votre relation avec AHK debelux
- Assurer votre communication avec AHK debelux
- Publier vos coordonnées dans le registre des membres d'AHK debelux
- Promouvoir les relations d'affaires entre les membres de la Chambre dont vous ferez partie
- Vous informer (par E-mail, courrier ou notre site web)
- Informations et offres sur les produits et services susceptibles de vous intéresser
- Publication dans le magazine debelux
- Participation à des enquêtes d'AHK debelux sur des sujets présentant un intérêt économique
- Abonnement à la lettre d'information d'AHK debelux

Vos données seront conservées pendant votre appartenance à la Chambre et au-delà pendant 2 ans après la fin du contrat d'adhésion. Ils ne seront utilisés que pour les services du AHK debelux.

Nous mettons tout en œuvre pour sécuriser vos données personnelles. En aucun cas, ils ne seront transférés à des tiers (autres que les autres membres de notre Chambre de commerce), partenaires ou autres, sans votre autorisation.

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD - EU/2016/79 du 27.04.2016), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et vous pouvez les corriger, les supprimer, en limiter le traitement, vous opposer à leur traitement et les transmettre à un tiers. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement au traitement des données par nos soins. Pour ce faire, veuillez contacter AHK debelux à l'adresse suivante :

**AHK debelux**  
**Service de gestion des données personnelles**  
**21 Avenue du Boulevard, 1210 Bruxelles**  
**dpo@debelux.org**

Vous avez aussi la possibilité de déposer toutes réclamations que vous jugerez nécessaires concernant ce formulaire de collecte d'informations à l'autorité de contrôle compétente suivante :

- Si vous résidez en Belgique : la Commission Pour la Vie Privée en Belgique (CPVP) [www.privacycommission.be](http://www.privacycommission.be)
- Si vous résidez en l'Allemagne : Die Bundesbeauftragte für den Datenschutz und die Informationsfreiheit [www.bfdi.bund.de/](http://www.bfdi.bund.de/)
- Si vous résidez au Luxembourg : Commission Nationale pour la Protection des Données [www.cnpd.lu/](http://www.cnpd.lu/)

Les informations recueillies à travers ce formulaire sont susceptibles de faire l'objet de prises de décision automatisées et ne serviront, dans l'avenir, à aucun traitement que celui de votre inscription à la Chambre de commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande et tous les traitements nécessaires à la gestion des membres décrits ci-dessus.

\_\_\_\_\_  
Lieu, date

\_\_\_\_\_  
Signature, cachet de la société

Deutsch-Belgisch-Luxemburgische Handelskammer V.o.G. · Belgisch-Luxemburgs-Duitse Kamer van Koophandel vzw · Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande a.s.b.l

 Bolwerklaan 21 Avenue du Boulevard · 1210 Brussel - Bruxelles · België – Belgique  +32 (0)2 203 50 40  [ahk@debelux.org](mailto:ahk@debelux.org) · BTW - TVA BE 0406.655.078

 Friedrichstraße 42-44 · 50676 Köln · Deutschland  +49 (0)221 257 54 77  [debelux@koeln.ihk.de](mailto:debelux@koeln.ihk.de) · DE 811.492.467

[www.debelux.ahk.de](http://www.debelux.ahk.de)